

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN136

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 4 QUATER

Après le mot « exécution », insérer les mots « des crédits de la mission Défense ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.